

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRA"RUM."

Vol. III, No 6.

Montréal, Juin 1897.

50 cts par an.

## VIEILLE MUSIQUE

Parfois, pour me fermer les yeux,  
Ma sœur me chante une romance,  
Un air très simple, un air très vieux,  
Mais où gémit ma peine immense.

C'est un air du pays perdu :  
Sa douleur m'est parfois amère,  
Et je dois l'avoir entendu  
Dans mon berceau, près de ma mère.

Comme il est très grave et très frais  
L'âme souffrante en est ravie,  
J'ai dû l'entendre quand j'ouvrais  
Mes yeux et mon cœur à la vie.

Il me rend la tiédeur des bois,  
L'idylle bleue et parfumée  
Et j'ai dû l'entendre, autrefois  
Quand j'aimais la première aimée...

CHARLES FUSTER.

## CROQUIS

Je cherchais à l'aurore, une fleur peu connue  
Frathe fille des bois et de secrets ruisseaux,  
Des sources de cristal aux murmurantes eaux  
Enchaînérent mes pas et surprirent ma vue.

O-folle cascabelle ! en légers écheveaux  
Son onde s'effilait sur une roche nue,  
Puis, sous un rayon d'or un moment retenue,  
Elle riait, limpide, entre ses verts roseaux.

Et comme j'écoutais fleurs et branches mutines,  
Ravi, l'oreille ouverte aux rumeurs argentines,  
Pareilles aux soupirs d'un luth mystérieux.

Soudain, glissant vers moi, sur son aile inquiète !  
A travers les rameaux, doux et penchant la tête,  
Un rossignol vint boire au flot harmonieux.

ALFRED GARNEAU.

## LA LANGUE FRANÇAISE, L'ALLIANCE NATIONALE ET LES CONFÉRENCES

*Nous extrayons les pages suivantes d'une conférence donnée au Cercle Ville-Marie, No 5, par M. E. Z. Massicotte L.L.B., avocat, publiciste et vice-président de ce cercle.*

Le premier, le plus grand désir de nos compatriotes, c'est la conservation de cette langue qui nous est chère à plus d'un titre : la langue française. Mais, ce désir, pour nous sociétaires, doit avoir des racines plus profondes dans nos cœurs, parcequ'en entrant dans notre belle société, en prenant l'obligation d'observer ses règlements et sa constitution, nous nous engageons à nous rendre bien compte de ce qu'elle était, afin de pouvoir dans la mesure de nos forces, de notre influence et de nos talents, aider les fondateurs et l'exécutif à atteindre le but moral qu'elle s'était fixé.

Or, parcourons ensemble les statuts de l'Alliance Nationale et relisons ce qui touche à la langue française.

Le paragraphe 3 de l'article 2, dit : que pour parvenir à son but, l'association adopte entre autres moyens "celui de travailler à la propagation de la langue française et à la consolidation civile et religieuse de la nationalité canadienne-française."

Le paragraphe 4 de l'article 7, dit : "Pour être admissible comme membre participant il faut parler la langue française."

Enfin, le 4<sup>ème</sup> aliéna de l'article 172 dit : les membres doivent "Propager l'amour de la langue française parmi leurs confrères, ainsi que le respect de nos institutions religieuses et civiles, de la foi catholique et donner enfin l'exemple d'une bonne conduite toujours observée."

Il est donc clairement établi, que dans la pensée des fondateurs, l'Alliance Nationale devait recruter ses membres parmi les citoyens qui parlaient français, parmi ceux qui aimaient cette langue et feraient tout en leur pouvoir pour la répandre. Par cela même, l'Alliance devenait un foyer d'amour et de propagande de la langue immortelle que nous avons le bonheur de parler et l'âme de la résistance, au jour non désiré, mais possible, où l'on tenterait des efforts pour la faire disparaître de l'Amérique du nord...

Avant d'aller plus loin, et de déterminer

exactement quels sont nos devoirs actuels, quels sont les moyens que nous devons prendre pour remplir efficacement la tâche qui nous est imposée, ne serait-il pas profitable de vous dire ce que c'est que la langue française, de vous donner un aperçu historique de sa formation, de vous dire pourquoi elle est la plus belle des langues vivantes, de vous démontrer quelle a été son influence, de vous dire le rôle qu'elle joue de nos jours ?

Je ne vous apprendrai rien de nouveau, mais si vous aimez véritablement le langage béni de votre mère, vous aimerez à entendre redire son passé glorieux et ses grandes destinées.

Il est agréable de se rappeler ce qui nous plaît !

D'un autre côté si ce sujet vous a jusqu'à ce jour laissé indifférent vous en avez, du moins, compris l'utilité. Or, dit le poète :

Clou martelé n'entre que plus avant.

Il ne faut donc pas cesser de répéter les choses utiles, car si on les a négligées cela sert à nous rappeler à notre devoir et nous disposera, peut-être, à accomplir la tâche que notre race attend de chacun de ses membres...

Lorsque César fit la conquête de la Gaule (50 ans avant Jésus-Christ), les peuplades qui l'habitaient, parlaient en partie la langue celtique. Les vainqueurs imposèrent leur langue aux vaincus, c'est-à-dire le latin populaire qui était parlé par les soldats et les individus que Rome avait envoyés s'établir dans sa nouvelle colonie.

Ce latin populaire différait considérablement du latin classique, cependant, il détrôna ce dernier et s'implanta si fortement un peu partout qu'il donna naissance aux trois langues les plus harmonieuses d'aujourd'hui : l'italien, l'espagnol et le français.

Des éléments étrangers, assez considérables, vinrent s'ajouter aux éléments primitifs et le travail de formation commença.

"Il a fallu, dit Rivarol, plus de mille ans à la langue française pour arriver à sa maturité."

Rivarol écrivait en 1784. Ce fut donc vers le sixième siècle de notre ère que l'idiome français commença lentement à évoluer vers une perfection qui n'est pas encore définitive.

Déjà, en 813, nous voyons que "le concile de Tours enjoignit aux prêtres d'expliquer les Saintes Ecritures en français et ordonna de prêcher en langue française." (1)

(1) A. Brachet, *Grammaire historique de la langue française*, p. 25.

Et, quelques siècles plus tard cette langue relativement neuve était devenue universelle. Son règne à travers les âges, commençait à son tour, car "la conquête normande avait implanté le français en Angleterre ; en Allemagne, l'empereur Frédéric II et sa cour cultivaient la poésie française ; en Italie, l'usage du français était général. C'est en français que le célèbre vénitien Marco-Polo racontait ses voyages, que le maître de Dante, Brunetto Latini, écrivait son *Trésor de sapience*, parceque disait ce dernier : "le français est le plus délectable langage et le plus répandu." (1)...

Sous l'influence d'une foule considérable de littérateurs de premier ordre, cette langue évolua constamment, comme je l'ai dit déjà, pour devenir ce langage presque divin qui fait l'admiration de toutes les intelligences non préjugées.

Grâce à elle, un nombre presque incalculable d'écrivains ont enrichi le patrimoine littéraire de notre mère-patrie, d'œuvres qui ont eu une influence immense sur les littératures des autres peuples et lui ont assuré, dans le passé comme dans le présent, la domination intellectuelle sur le continent où elle a pris naissance.

Cela devrait suffire pour la recommander, et nous enorgueillir de la posséder, même imparfaitement, mais ce n'est pas tout.

Elle a d'autres titres pour commander à notre admiration et à notre respect. Elle fut celle que parlaient les héros qui vinrent fonder la Nouvelle-France, elle fut celle que nos pères et nos mères nous apprirent à balbutier et cela encore devrait suffire pour nous la faire aimer.

"Oh ! la langue maternelle, génie familial, qui est introduit, infiltré peu à peu dans nos âmes, avec les premiers balbutiements, langue des aïeux, combien elle l'emporte sur tout autre idiôme, acquis depuis, à l'âge d'homme, ou même d'adolescent, de colégien ! Combien, parfois, un seul mot, un mot de la langue maternelle rappelle de souvenirs ! Quelle force magique et évocatrice elle renferme, quelles associations d'idées, que d'émotions elle fait naître ! A l'âge de l'enfant, alors que l'âme est un pur miroir où tout se reflète dans une lumière si douce et si claire, elle a donné un nom à toutes les émotions ressenties, à tous les rêves bercés, à toutes les illusions chéries, et ce nom conserve une puissance unique, incomparable. Les langues apprises par un effort de mémoire nous apportent des mots, des sons, des notions d'êtres et de choses ; seule la langue maternelle nous donne la sensation intime de la vie." (2)

De nos jours, deux langues principales, on peut dire, se disputent la suprématie : l'anglais et le français.

Il semblerait que la civilisation progressive, que l'expansion de l'instruction, que les besoins multiples du commerce et de l'industrie tendent à conduire les peuples, du moins les peuples de races blanches, ou plutôt les peuples civilisés, vers une langue unique. C'est en prévision de ce fait que des rêveurs, des philologues, ont tenté à plusieurs reprises de créer, de toutes pièces, une langue nouvelle qui serait internationale, mais le projet n'a pas réussi. La plupart de nos auditeurs ont, sans doute, encore présent à la mémoire la tentative du *Volapük* qui, après avoir fait un peu de bruit, s'est évaporé pour toujours dans l'abîme du ridicule.

Il se faut plier devant le droit établi, à plus forte raison lorsqu'il est en même temps le droit du plus fort.

L'anglais et le français luttent donc actuellement, l'un pour conserver son universalité, l'autre pour la conquérir.

Qui sera victorieux ?

C'est une question à laquelle il est impossible de répondre, car les lois qui régissent la domination d'une langue sur les autres idiômes sont mal définies.

Voyons, cependant, quelle est la position des deux langues en notre fin de siècle.

Prenons d'abord l'anglais.

Cette langue a été pendant longtemps reléguée dans les bornes de l'île où elle est née. Elle fut le partage du peuple, car la noblesse, à partir de l'an 1,000, parlait presque exclusivement le français. 5,000,000 d'individus, au plus, se servaient alors de ce langage.

Il va sans dire que dans ces conditions un nombre considérable de mots français passèrent dans l'idiôme du peuple et nous les retrouvons encore de nos jours.

A tel point, que plusieurs formules entièrement françaises sont encore en usage dans le langage officiel.

Ainsi, en Angleterre "pour l'acceptation d'un bill public, le secrétaire dit : *le roi le veut*. Si c'est un bill privé, il dit : *soit fait comme il est désiré*. Si c'est un bill accordant les subsides, il dit : *le roi remercie ses loyaux sujets, accepte leur bonté et aussi le veut*. Et enfin, si c'est un bill auquel le roi ne juge pas à propos de consentir, le secrétaire dit : *le roi s'avisera* ; ce qui est une manière polie de le rejeter" (1).

Ce fut au siècle d'Elizabeth qu'une foule d'écrivains de génie réussirent à corriger l'âpreté de la langue nationale et à la rendre sinon douce du moins agréable. Depuis,

(1) A. Brachet, idem, p. 40.

(2) E. de Nevers, *L'avenir du peuple canadien-français*, p. 128

(1) B. A. T. de Montigny, *Catéchisme politique*, p. 26.

cette langue tout en conservant sa force, son énergie est devenue d'une souplesse étonnante.

C'est à cette époque aussi que l'Angleterre commença son œuvre de colonisation, politique qui a servi à répandre l'anglais plus que tout autre cause.

De récentes statistiques nous montrent que l'anglais est parlé de nos jours par 115,000,000 d'individus répartis comme suit : Iles britanniques, 38,000,000 ; Etats-Unis, 65,000,000 ; Canada, 4,000,000 ; Indes Occidentales et Guyanne anglaise, 1,500,000 ; Australie, 4,000,000 ; Afrique du Sud, Indes et autres colonies, 2,500,000.

Aucune autre langue n'a fait, dans les temps modernes, de progrès aussi rapides.

Le français qui est presque demeuré stationnaire, parce que la France a trop longtemps négligé de se créer des colonies, va reprendre une nouvelle vigueur, car le pays de nos ancêtres a compris que, lui aussi, il devait se tailler des domaines dans l'Asie et l'Afrique, là où les autres nations ont déjà planté leur trapeau.

Il est parlé par 52,000,000 d'individus répartis ainsi : Europe, 45,000,000 ; Afrique, 5,400,000 ; Amérique, 1,600,000 ; Océanie, 100,000.

Ces chiffres, ne nous donnent bien entendu que le nombre d'individus parlant leur langue maternelle.

Comme on le voit la lutte est formidable. L'anglais soutient avantageusement la comparaison avec le français au point de vue de la diffusion, mais le français n'en reste pas moins la langue universelle et internationale, la langue de la diplomatie.

"C'est un fait reconnu, dit Gazier, dans sa *Petite histoire de la littérature française*, que le français est la langue de la très haute société en Suède, en Autriche et en Russie."

Il aurait bien pu ajouter qu'il en était de même en Hollande, en Angleterre et dans l'Amérique du sud.

En veut-on la preuve ? Vous vous rappelez tous, messieurs, qu'il y a quelques années, durant l'exposition colombienne, eut lieu, dans le port de New-York, une grande démonstration navale, à laquelle prirent part presque toutes les nations du monde ? Or, écoutez ce que disait à cette époque le *New-York Sun*, journal à qui on ne peut certainement pas reprocher un amour excessif pour ce qui concerne notre ancienne mère-patrie. Je cite textuellement :

"La connaissance de la langue française est particulièrement utile, en ce moment, à ceux des New-

Yorkais qui ont le désir de prendre langue avec les officiers des navires de guerre étrangers, actuellement à New-York. A part les officiers anglais, c'est à peine si quelques-uns d'entre eux comprennent un mot de notre langue, mais, en revanche, presque tous parlent le français. On parle le français à bord des navires russes et allemands, italiens et brésiliens, hollandais, espagnols, à bord des bâtiments de la république Argentine, et, naturellement, à bord des vaisseaux français. On parle encore le français à bord des navires anglais et américains ; on le parle jusque sur le gaillard d'arrière des caravelles de Christophe Colomb.

Les officiers russes s'expriment dans cette langue avec autant d'élégance et de naturel que s'ils étaient nés en France même ; les officiers allemands, et ce qui est étrange à constater, les officiers hollandais ne parlent pas mal le français, en vérité ; les officiers brésiliens l'assaisonnent comme d'une sorte de piment d'un léger accent portugais ; quand aux Espagnols et aux Argentins, ils le parlent assurément mieux que des Français de certaines provinces. Mais si tous ces officiers donnent, en s'exprimant en français, l'illusion qu'ils parlent leur propre langue, les officiers anglais, et avec eux les officiers américains, trahissent à chaque mot leur origine anglo-saxonne. Nous devons cependant faire une exception en faveur du vice-amiral sir John Hopkins et du contre-amiral Gherardi. L'un et l'autre possèdent le pur français des boulevards de Paris ; et ils le parlent dans la perfection.

On voit par là que le français est bien réellement la langue vivante la plus utile à connaître lorsqu'il s'agit d'entrer en relation à la fois avec les représentants des différentes nations du globe. C'est la langue qui rendra le plus de service au voyageur en Europe et partout ailleurs. N'est-il pas intéressant de constater que parmi les officiers des nombreuses puissances étrangères représentées à New-York en ce moment, à peine un petit nombre est capable de comprendre l'anglais, tandis que la presque totalité de ces officiers comprend et parle le français ?

Notre langue a des qualités évidentes : elle est forte, dure, heurtée et énergique, mais, après tout, elle n'est pas à beaucoup près aussi nécessaire au voyageur que le français qui est une langue polie, poétique en même temps que précise et harmonieuse ; une langue qui a été écrite par Froissart, Montaigne, Condorcet, Le Sage, Balzac, Cuvier, la Place, Sainte Beuve, Châteaubriand, pour ne citer que ces quelques noms illustres.

Nous accordons que toutes les langues ont leurs mérites propres, mais le français, comme langue universelle à l'usage des voyageurs, des diplomates et des marins, nous le répétons, est la langue par excellence. Nous la saluons de toute notre respect."

Tout dernièrement l'Université de Boston donnait des représentations dramatiques françaises et *L'Indépendant* de Fall River, rapportant le fait, ajoutait les commentaires suivants :

"A Boston on se pique de savoir la langue de Molière et surtout de la savoir bien..."

"Voilà qui est loin d'être banal, n'est-ce pas ? Des Américains nés à l'ombre du glorieux drapeau étoilé prennent tous les moyens à leur disposition pour se perfectionner dans la connaissance de la langue française. Va-t-on les accuser, eux aussi, de manquer de patriotisme, parce qu'ils tendent à devenir plus



savants que les Américains importés, en fait de linguistique ?

"Ce serait absurde, ridicule.

"Ces exemples donnés par les universités de Boston, Harvard, etc., justifient amplement les Américains-Canadiens de lutter sans trêve pour la conservation de la langue française, quoiqu'en puissent dire les assimilateurs irlando-américains de toutes les conditions. Il n'y a rien dans la constitution du pays qui puisse être interprété comme la proscription de notre langue maternelle ; les Américains les plus distingués la font apprendre à leurs enfants après l'avoir apprise eux-mêmes, et conséquemment nous pouvons nous moquer des gallophobes qui nous persécutent à cause de l'attachement que nous avons pour elle."

Laissons encore la parole à M. G. de Tonnancourt, rédacteur en chef du journal que nous venons de citer :

"Notre langue, aimons-la toujours ; conservons-la pieusement ; car elle est le plus parfait véhicule de la pensée humaine. C'est en raison de sa beauté, de sa richesse, de son incomparable souplesse et de son extrême lucidité qu'elle a été choisie, de préférence aux autres, comme langue diplomatique de l'Europe. C'est la langue littéraire par excellence, la plus haute expression du verbe. Les Américains instruits que n'aveuglent point les préjugés l'aiment et l'admirent, et ceux que la fortune favorisent particulièrement sont fiers de la faire apprendre à leurs enfants. C'est que sans elle l'éducation de l'homme instruit est incomplète, même de côté-ci de l'Atlantique, dans ce jeune et grand pays qui a déjà produit tant de célébrités scientifiques et littéraires." (1)

Je pourrais multiplier l'énumération des faits probants de ce genre, mais je crois vous avoir démontré suffisamment que la langue française est loin d'être une langue morte et ne sera pas de sitôt couchée dans la tombe de l'oubli.

Cette langue qui va droit au but, qui est plus claire et plus précise que les langues à inversion, est, par le fait même plus difficile à apprendre.

Ce n'est pas un défaut, mais c'est peut-être un désavantage qui doit être, cependant, amplement compensé par sa beauté et sa limpidité, puisque chez tous les peuples l'enseignement du français fait partie du programme des hautes études.

"Aimons-là donc de tout notre cœur, cette belle langue française qui est pour nous le dernier vestige du patrimoine ancestral." (2)...

Et, maintenant, est-il permis de supposer que le règne de la langue française est terminé ? Trouverai-je quelqu'un pour me dire que nous devrions l'abandonner parce qu'elle est condamnée à s'effacer devant l'anglais ? Quelque esprit pusillanime viendra-t-il me dire que devant adopter la langue des enva-

hisseurs, il vaut aussi bien que ce soit maintenant que plus tard ?

Je ne crois pas qu'un patriote ait cette pensée, je ne crois pas qu'un canadien-français, dans le vrai sens du mot, ait cette audace.

Au contraire, je suis persuadé que vous tous, sociétaires, êtes convaincus, comme moi, que notre devoir est de travailler à la propagation et surtout à la conservation de la langue de nos pères.

Retenez bien ces admirables paroles :

"La conservation, la propagation de la langue française importent à l'ordre général de la civilisation. Quelque chose d'essentiel manquerait au monde, le jour où ce grand flambeau clair et pétillant cesserait de briller. L'humanité serait amoindrie, si ce merveilleux instrument de civilisation venait à disparaître ou à s'amoindrir.

"Que de choses éternellement bonnes et vraies ont été pour la première fois dites en français, ont fait leur apparition dans le monde en français ! Que d'idées libérales et justes ont trouvé, tout d'abord en français, leur formule, leur définition véritable !

"...Je dis que le français a été une langue bien-faisante pour l'humanité. Ça été aussi une langue aimable. Oh ! que de douces choses on a dites en français. Il n'y a pas de langues dont on puisse détacher de plus jolies phrases. Que de sentiments fins et exquis ont trouvé leur expression en cet harmonieux idiôme !" (1)

Au sujet de la conservation de la langue, le peuple juif nous donne un admirable exemple. Ce peuple nomade, ce peuple sans patrie, qui a planté sa tente dans tous les pays du monde apprend nécessairement la langue du pays qu'il habite, mais ne cesse pas de la parler, sinon en public, du moins à son foyer et avec ses compatriotes.

Nous, Canadiens-français, qui demeurons dans notre patrie ou à quelques lieues d'elles, nous avons la douleur de voir des compatriotes laisser la langue anglaise s'installer dans leur maison, la parler dans les rues avec ostentation et sans nécessité. N'est-ce pas pénible ? C'est un mal très grand auquel il faut de suite remédier.

Les Canadiens-français, et surtout les membres de l'Alliance Nationale, doivent parler la langue française partout où cela se peut, principalement dans la province de Québec où ils sont en majorité. En ce faisant ils travailleront à sa propagation et à sa conservation, en forçant ceux qui viennent en contact avec eux à apprendre notre langue ou à employer des personnes qui la parleront.

Nous devons donc parler français chez les marchands où nous achetons, dans les gares,

(1) Le XI<sup>e</sup> congrès des canadiens du Connecticut, tenu à Willimantic le 1<sup>er</sup> et le 2 septembre 1896. Discours de M. G. de Tonnancourt, sujet : "La langue française." p. 5.

(2) G. de Tonnancourt, idem.

(1) E. Ronan. Conférence faite à l'Alliance Française.

dans les banques et autres bureaux et endroits publics.

Nous devons faire en sorte qu'on n'oublie pas que le français existe et qu'il est parlé par une race grandissante sur ce continent.

Il faut encourager les journaux et les revues qui sont, comme on l'a déjà dit : le livre d'école de ceux qui n'y vont plus.

Il faut lire, et lire des œuvres françaises et nationales.

Il faut encore travailler à l'épuration de notre langue, afin d'empêcher cet ennemi perfide qui s'appelle l'anglicisme de pénétrer surnoisement dans son sein pour y semer la destruction.

Edgar Quinet a écrit cette réflexion qui s'applique malheureusement à nous :

"C'est dans les temps où un peuple est endormi ou esclave que sa langue se couvre de mots étrangers d'une origine différente. Mais ces mots ne s'implantent pas véritablement dans le tissu du langage national. Ils n'y adhèrent qu'à la surface. Cet alliage de mots d'une autre langue est comme une maladie ; tant qu'elle dure, la langue est impuissante à exprimer le vrai génie d'un peuple." (1)

Cependant, s'il est vrai, comme dit l'auteur que je viens de citer, que les canadianismes et les anglicismes qui menacent d'anéantir cet belle part d'héritage que nos valeureux pères nous ont conservée au prix de bien des sacrifices, ne se sont pas implantés véritablement dans le tissu de notre langue nationale, il ne faut pas perdre l'espérance de pouvoir regagner le terrain perdu, de pouvoir reconstruire une langue qui sera plus saine et vigoureuse même que celle que nous possédions lors de la cession.

Mais quel moyen prendrons-nous pour arriver à ce résultat ?

Laissant de côté l'éducation des enfants, je vais essayer de répondre à la question en ce qu'elle nous concerne.

La plupart des cercles de l'Alliance Nationale comprenant l'importance du rôle que cette patriotique association est appelée à jouer sur les scènes canadienne et américaine pour la conservation de la langue française et l'éducation morale et intellectuelle de ses membres, organisent des séries de conférences qui, si elles sont bien suivies, rendront un immense service à la cause qui nous est chère.

En effet, c'est par la conférence, par le livre, par les journaux, que se fait aujourd'hui, où se complète, l'éducation d'un grand nombre de ceux qui ne vont plus à l'école ou n'ont jamais eu le bonheur de la fréquenter.

L'importance que les conférences ont prises dans l'éducation populaire en France, est tellement considérable qu'il en a été fait 60,000 durant l'hiver dernier.

Ferdinand Brunetière, l'éminent critique français, dont vous vous rappelez le passage parmi nous, inaugurerait même tout dernièrement ses cours à Paris, en parlant sur "l'Utilité de la conférence."

Ici, dans la métropole canadienne, l'association St-Jean-Baptiste a choisi des hommes distingués pour donner des conférences gratuites sur des sujets d'un intérêt primordial, l'Université Laval a agi de même, et ces conférences ont été suivies par un plus grand nombre d'auditeurs qu'on aurait été porté à le croire.

Cela est suffisant, il me semble, pour nous convaincre que nous devons entrer dans le mouvement de toutes nos forces. Il y va de notre intérêt comme sociétaires et comme descendants des vaillants colons de la Nouvelle-France.

Le public de race gauloise, au Canada, ne lit pas généralement dans le but de s'instruire ou d'acquérir des connaissances nouvelles, il lit pour s'amuser.

C'est la raison pour laquelle il se débite tant de romans plus ou moins insipides et si peu de livres d'art ou de science.

Avouons-le, nous sommes frivoles, le sérieux nous effraie ou nous ennuie.

Pour la plupart, il nous répugne de consacrer, en dehors du travail quotidien, au bureau ou à l'atelier, une heure par soir, je dirai moins, une heure par semaine, pour acquérir des connaissances qui nous manquent ou pour conserver et fortifier celles que nous possédons déjà.

Il faut donc un remède à cet état de chose et le remède, c'est le livre parlé, si je puis m'exprimer ainsi, c'est la conférence en un mot.

Oui, il faut que des conférences soient données dans chaque cercle pour suppléer au manque de lecture, pour nous forcer, en quelque sorte, à apprendre, sans presque s'en apercevoir.

En répandant l'instruction et en augmentant le nombre des connaissances d'un chacun, en inspirant un amour ferme et inaltérable à nos compatriotes apathiques pour la glorieuse langue française, nous extirperons le mal, nous donnerons à nos compatriotes des armes supérieures, nous les rendrons capables de lutter avec énergie, nous les mettrons en état de combattre victorieusement pour l'existence de leur race, car

(1) Edgar Quinet, La création, vol. II, p. 180.

il ne faut pas l'oublier, Canadiens-français, la langue est un des éléments constitutifs de notre nationalité.

Entrons bel et bien dans le mouvement comme je le disais plus haut. Soyons les apôtres des idées nouvelles de progrès et d'exaltation de notre race.

Parlons-lui français, à ce peuple qui possède en lui la force inconsciente, mais certain qui nous fera réussir. Répétons-lui qu'il doit garder sa langue, la chérir, veiller sur elle avec un soin jaloux, comme on veille sur un trésor précieux.

Donnons-lui encore cette conviction :

« Notre langue ne peut désormais disparaître de la province de Québec et quand nous aurons fait de cette province, de cette patrie de notre cœur, un foyer sympathique, brillant du rayonnement des sciences, des arts et des lettres et occupant un rang à part et distingué dans la *grande patrie* américaine à laquelle nous aurons juré fidélité, nous verrons se rattacher plus étroitement à notre vie nationale tous ceux qui, par delà les frontières actuelles, fécondent la Nouvelle-Angleterre du labour canadien-français. Les fils de notre race se réuniront en un groupe puissant pour les œuvres de paix, d'humanité et de progrès. » (1)

Lorsque nos compatriotes seront persuadés qu'ils sont « les maîtres de leur destinée, » qu'ils auront compris le rôle qu'a joué, dans le monde la douce langue française, la langue de leurs nobles aïeux, ils seront fiers de leur nationalité et sauront la conserver malgré tout.

Songeons de plus que la divine Providence veille sur nous, car elle n'a pu, sans dessein, permettre l'établissement d'une colonie française dans cette partie du Nouveau-Monde occidental, et, forts de cette idée, irrésistiblement, marchons de l'avant.

## PENSEES

Demande à ta bourse ce que tu dois acheter.

\* \*

Jeune homme paresseux, vieillard nécessaires.—*Proverbe.*

\* \*

Les sages changent quelquefois leurs idées, les imbéciles jamais.

\* \*

On cherche des retraites, asiles champêtres, rivages, montagnes. Retire-toi plutôt en toi-même ; nulle part tu seras plus tranquille.—*MARC-AURÈLE.*

(1) E. de Nevers, *idem*, p. 424.

## La Conférence de M. Brunetière

Comme nous l'avions annoncé dans un dernier numéro de notre Revue, M. F. Brunetière, arrivé à Montréal, le 2 de mai, a donné à l'Université Laval une conférence dont le sujet était : Bossuet, orateur.

Dire qu'il a été à la hauteur de sa réputation, de ce qu'on attendait de lui d'après ses ouvrages, c'est dire peu de chose, car à part quelques lettrés fort au courant de la vie littéraire en France, M. Brunetière était, pour la plupart des assistants à cette conférence, un inconnu. On savait que c'était un critique. On n'ignorait pas qu'il appartenait à l'Académie Française et qu'il est le directeur de la *Revue des Deux Mondes*. Ce recueil qui a une réelle réputation dans le monde entier fait autorité. Mais ses idées ne sont pas toujours frappées au coin d'une orthodoxie rigoureuse et le clergé de Montréal n'en conseillaient pas la lecture. Aussi était-ce, non sans un point d'interrogation, qu'on apprenait que l'Université Laval — si sévère et si rigide — ouvrirait ses portes à ce membre distingué de l'Académie Française, et l'accueillait avec tant de déférence.

Était-ce que M. Brunetière dont on avait, avec une satisfaction non déguisée, approuvé ses conclusions quand il s'attaquait aux prétentions tyranniques de la science orgueilleuse, voulant imposer son joug et prononçait le mot resté célèbre de faillite de la science, ou encore quand il faisait du St Père, dans son article intitulé une visite au Vatican, l'éloge de cette autorité pontificale et de son illustre titulaire, — allait s'avancer encore dans cette voie où ses convictions raisonnées l'avaient conduit ? Nous n'en pouvons rien dire, mais ce qui est bien certain, c'est que le choix de son sujet le mettait parfaitement à l'aise pour faire une magnifique conférence dont nous avons le plaisir de constater l'immense succès et qui restera comme un souvenir impréssible pour son nombreux et brillant auditoire.

Nous n'avons point l'intention de résumer ici nos discours. Nous voudrions montrer en quelques mots comment l'éminent critique a apprécié Bossuet.

Pour M. Brunetière, Bossuet est le premier des orateurs, non-seulement parmi ses contemporains, mais encore parmi les anciens. Il le place même au-dessus de Cicéron et de Démosthène. Bossuet n'a pas eu d'égal, et sous une forme piquante, il explique que ceci est dû à ses études en théologie. Ce qui a manqué à Cicéron et à Démosthène, pourquoi certaines de leurs œuvres ont péri, c'est parcequ'« ils ne se sont jamais occupés que d'intérêts immédiats, matériels, actuels » et présents de l'humanité ; parce qu'ils n'ont touché « que des sujets qui ont péri avec eux-mêmes, ou avec l'objet de leurs discours — « ne pas faire de théologie » veut dire que les discours de Démosthène et de Cicéron manquent de ce qui fait les œuvres de « Bossuet immortelles, à savoir, de cette préoccupation constante et intelligente des intérêts éternels et immatériels de l'humanité. »

Nous disions sous une forme piquante, ce nous avions raison, en effet Mr Brunetière a voulu faire saisir par là la grande différence qui existe entre les auteurs païens et les auteurs modernes.

Il étudie ensuite le caractère essentiel de l'éloquence de Bossuet. En premier lieu, la beauté, la pureté, la netteté de la langue. Cette pureté est incomparable et il n'est pas moins curieux de constater qu'il est le seul écrivain « dont pas un mot, dont pas une ligne n'ont vieilli en quelque sorte, depuis 250 ans ».

A cela il faut ajouter une grandeur d'imagination à peine égalée par les plus lyriques : c'est

dans les débuts de ses grands sermons qu'on peut trouver d'immortels passages où éclatent cette beauté incomparable, — et il en lit, avec quel talent, c'est ce que nous pourrions dire — il faut l'avoir entendu — plusieurs extraits les plus frappants. Citons ceci : "Ce que l'œil n'a jamais aperçu, ce que l'oreille n'a jamais ouï, ce qui jamais n'est entré dans le cœur de l'homme, c'est ce qui va faire le sujet de notre entretien".

"Est-il possible, dit justement M. Brunetière, de commencer un discours avec plus de majesté, de force, de vigueur, de s'emparer plus complètement de son auditeur pour le transporter dans son sujet." Voilà le lyrisme de Bossuet. Ce lyrisme est un des éléments de son éloquence. Certes ni Bourdaloue, ni Massillon n'ont eu de semblables éclairs de génie. On ne sent pas chez eux cette ardeur passionnée de convaincre qui anime Bossuet. Et à ce propos M. Brunetière rappelle l'admirable passage de l'oraison funèbre d'Henriette d'Angl'erre :

"O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable ! où retentit tout à coup, comme un éclat de sonnerie cette étonnante nouvelle : M. dame se meurt, Madame est morte ! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup comme si quelque tragique accident avait désolé la famille, un, Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin, elle fleurissait, avec quelles grâces, vous le savez ; le soir, nous la vîmes séchée, et les fortes expressions par lesquelles l'Écriture Sainte exagère l'inconstance des choses humaines, devant et pour cette princesse sont des plus précises et des plus littérales."

Et il ajoute "Je ne sais si j'ai réussi à pouvoir rendre ce passage, mais toutes les fois que je le lis, je suis frappé de cette souplesse, de cette simplicité dans les mouvements qui sont la caractéristique des grands orateurs comme des grands poètes lyriques."

Ainsi donc, la pureté de la langue, l'ampleur, la souplesse et la simplicité des mouvements, voilà ce qui rend si forte l'éloquence de Bossuet. Ajoutons encore que cette éloquence est assurément originale et personnelle. Pourquoi, parce que Bossuet — quelque sujet qu'il traite va au fond de son sujet, — un autre trait encore, c'est la pureté d'imagination de Bossuet. Écoutons ce que dit si bien le conférencier. "Consacré à l'église même avant sa naissance, et depuis l'âge de 8 ans, l'éducation de Bossuet a été celle d'un lévite. Aucune pensée mauvaise ou même douteuse, n'a effleuré son imagination et n'en a déplacé la pureté, et voilà ce qui complète son éloquence, c'est que bien qu'il eut une vie la plus mouvementée du monde, il a toujours été lui-même ; personne n'est resté plus maître de lui, de son imagination, de son tempérament."

Aussi M. Brunetière insiste-t-il avec raison sur l'amour que la France doit avoir pour Bossuet, car cet homme est "réellement une religion de la France." "Il est en effet resté la forme la plus puissante et la plus achevée qu'ait jamais revêtue la parole humaine ; il est de tous les écrivains le plus dépouillé de tout orgueil, de toute vanité littéraire, le plus modeste et pourtant le plus grand."

La péroration de M. Brunetière dite avec un feu et une conviction où l'on sentait une émotion vraie a été saluée par des applaudissements unanimes. Sa diction si précise, si nette, était une vraie leçon et en l'entendant lire les extraits de certains sermons de Bossuet, combien ont éprouvé un charme extrême. Combien aussi, grâce à lui, trouveront à relire les chefs d'œuvres d'une époque déjà lointaine une satis-

faction sérieuse bien supérieure à celle procurée par une partie de la littérature actuelle.

Merci donc au critique distingué qui a bien voulu s'arrêter quelques instants à Montréal.

Pour notre part, nous avons senti redoubler notre amour pour cette belle langue française dont nous nous efforçons de répandre la connaissance sur cette terre d'Amérique. C'est un devoir pour nous, et nous serions d'infidèles dépositaires si nous agissions autrement : le legs que nous ont fait nos pères, nous devons le transmettre à nos enfants. M. F. Brunetière nous en a fait saisir une fois de plus l'importance et le caractère sacré. Nous ne l'oublierions pas.

#### DEVOIRS ENVERS LES PARENTS

1. Celui qui méprise ses parents sera lui-même méprisé dans le monde. Vous trouverez beaucoup de gens qui agissent mal avec leurs parents : ceux-là seront les premiers à vous jeter la pierre si vous faites comme eux.

2. Comment voulez-vous que le monde croie à la sincérité de votre amitié, quand il apprendra que vous n'aimez pas vos parents ?

3. Comment voulez-vous que le monde croie à la sincérité de vos bonnes manières, quand il saura que vous êtes dur et grossier à ec vos parents ?

4. Comment voulez-vous qu'un étranger vous oblige, quand il apprendra que vous êtes ingrat, même envers ceux auxquels vous devez la vie ?

5. La femme doit aux parents de son mari les mêmes égards qu'aux siens. Il en est de même du mari pour les parents de sa femme.

6. Aimer des parents qui le méritent est un devoir aisé ; mais le sublime de la vertu consiste à aimer ses parents lors même qu'ils ne le méritent pas.

7. Vous devez observer envers vos parents toutes les règles générales de la politesse ; vous leur devez de plus respects et hommages ; aimez-les d'un amour pur, dégage de tout intérêt personnel.

\* \* \*

#### DE L'ABAISSEMENT DE LA PENSÉE

Ceux qui croient qu'en détournant les hommes des plus grands objets de leur méditation on les rend plus actifs et plus puissants à produire le peu qu'on leur laisse faire, ceux-là traitent l'esprit humain d'après les lois de la matière. Ce sont les machines à vapeur et les cours d'eau qui font tourner les petites roues d'autant plus vite et plus aisément qu'on a détourné leurs forces des grandes. Mais les règles de la mécanique ne sont pas applicables à nos âmes.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE.



# L'Alliance Nationale

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTREAL, JUIN 1897

## Ça et là

Au mois prochain pour les noms des vainqueurs.

La lutte pour la bannière est magnifique. Il y aura certainement des surprises.

Nous sommes dans le dernier mois du concours. Lecteur y avez-vous songé ?

Tous les Canadiens-français devraient faire partie de l'Alliance Nationale parce qu'elle repose sur les meilleurs principes de mutualité, d'ordre et d'économie.

Chaque sociétaire doit avoir la volonté d'accomplir le devoir que lui imposent ses qualités de catholique, de français, de membres de l'Alliance Nationale.

MM. les secrétaires-financiers voudront bien prendre note que la rétribution semi-annuelle est payable durant ce mois et doit accompagner le rapport du mois de juin.

Il vous reste peu de temps devant vous pour travailler au succès de votre cercle dans le présent concours. Peut-être qu'un dernier effort lui fera atteindre le but désiré.

Chaque membre en entrant dans notre société promet de faire tout en son pouvoir pour promouvoir les intérêts de l'Alliance. Tous ne font pas ce qu'ils ont promis... plusieurs tiennent leur parole. Cela nous explique, dans une certaine mesure, pourquoi le nombre des sociétaires augmente aussi rapidement avec très peu de dépenses.

Nous n'avons pas d'actionnaires conséquemment nous ne payons aucun divi-

dende. Nos dépenses d'administration et le coût de l'organisation ne forment pas le quart du montant que cela coûte aux compagnies d'assurance par action. C'est la raison pour laquelle nous pouvons donner des avantages considérables à des taux aussi raisonnables.

Nos sociétés sœurs de bienfaisances, établies à Montréal, nommément : l'Union St-Vincent, l'Union St-Pierre, l'Union St-Joseph, les Artisans Canadiens-Français et l'Ordre des Forestiers Catholiques ont fête avec éclat leurs fêtes patronales. Nous sommes heureux de leurs succès comme elles doivent être heureuses des nôtres, puisque nous poursuivons le même but : la propagation de la mutualité dans cette province. La bonne entente entre les sociétés de secours mutuels de même que l'accord entre les membres d'une même société ne peut être que bénéficiaire pour nous.

Aucun officier, dans l'Alliance Nationale, ne mérite plus la sympathie de ses confrères en bienfaisance que le secrétaire-financier. Les 116 secrétaires-financiers de nos cercles font un travail difficile et inestimable pour notre association. Nous aimerions à voir les membres leur donner encore une plus haute appréciation de leurs services en leur aidant de façon à ce que leur travail soit aussi léger que possible. Le prompt paiement des cotisations mensuelles et des autres rétributions est bien apprécié par le secrétaire-financier. L'esprit de confraternité devrait lui éviter tout travail non nécessaire. Sociétaires, faites votre part.

Notre société a pris une part active aux fêtes jubilaires de Sa Majesté la reine Victoria. Grand nombre de sociétaires se sont fait un devoir de répondre au vœu de l'exécutif qui voulait voir l'Alliance figurer avec éclat dans cette démonstration patriotique envers celle dont le règne a été remarquable tant par les progrès accomplis que par la sagesse des hommes d'état qui nous ont gouvernés.

Les Canadiens-français et les catholiques doivent surtout se souvenir que c'est de son avènement au trône que date l'octroi de nos libertés civiles et religieuses pour lesquelles nos pères avaient combattu pendant si longtemps. Nous sommes loyaux à notre glorieuse souveraine et nous sommes heureux de voir qu'on a su le témoigner d'une manière grandiose.

## NOTRE PRESIDENT GENERAL

### Un buste lui est offert

Le 18 mai dernier la plupart des membres de l'exécutif et des membres fondateurs de l'Alliance Nationale, se réunissaient dans la superbe résidence de notre distingué président général, M. l'échevin H. Laporte, pour lui présenter son buste en bronze, exécuté par notre sculpteur national, M. Philippe Hébert, et à sa femme une très jolie pendule en onyx.

L'offre des deux cadeaux était accompagné d'une jolie adresse dont voici la teneur et qui expliquera mieux que nous ne saurions le faire la raison de cette présentation :

A Monsieur Hormidas Laporte, président général de l'Alliance Nationale,

Cher Président,

Il y a plus de six mois la Société de l'Alliance Nationale, réuni en convention décidait à l'unanimité de vous offrir un objet d'art en témoignage de sa reconnaissante sympathie.

Quelques amis sont venus augmenter le nombre de vos admirateurs et tous ensemble nous avons, aujourd'hui, le plaisir de vous remettre ce buste dû au ciseau de notre éminent compatriote, le sculpteur Hébert. Ce buste est le vôtre, cher Président, il reproduit fidèlement les traits d'un homme qui est un honneur pour notre nationalité et qui se distingue au premier rang par sa charité active, son honorabilité bien connue, d'un homme enfin qui a su conquérir l'estime universel de ses concitoyens.

L'Alliance Nationale vous devait ce témoignage. C'est grâce à vous, elle le proclame hautement, si elle a pu réaliser en si peu de temps, tant de progrès divers, depuis sa fondation et comme nombre de membres et comme nombre de cercles qui bientôt, espérons-le, franchiront les limites de cette province.

Vous lui avez donné l'autorité morale qui a été, au début, un puissant levier ; vous lui avez donné encore et sans compter vos conseils, votre expérience et avec cette aménité du cœur qui est un des côtés particuliers de votre caractère, vous lui avez ouvert généreusement votre bourse par des dons répétés.

A ceux qui n'ont pas été au courant du travail et des soucis que vous a imposé

l'organisation de notre société, il est difficile de savoir quelle somme d'efforts vous avez eu à faire. Nous en avons été témoins, nous, et avons pu les apprécier. Ce n'est point pour vous adresser une flatterie indigne de vous que nous rappelons ces faits, mais pour indiquer que le bien, en toute chose, ne s'obtient que par un rude labeur et que dans le champ fécond de la bienfaisance, il faut, pour creuser un sillon, à la fois énergie et persévérance. C'est un des éléments les plus sûrs du succès. Vous l'avez prouvé pour vous-même et pour les œuvres auxquelles vous vous êtes attaché.

Avons-nous besoin d'ajouter que cette force morale qui a marqué vos travaux, vous l'avez puisé à la meilleure source, celle de la vrai charité. En cela, vous ne faisiez, cher Président, que suivre les mouvements de votre cœur qui vous portait à secourir les malheureux. Votre vie, en effet, a été consacré à l'union de toutes les classes entre elles dans un même sentiment humanitaire et charitable. Il semble que vous avez tenu à mettre en pratique la noble devise de notre société : "Concordia fratrum."

Permettez-nous, cher Président, d'associer à votre nom celui de la dévouée compagne qui a partagé vos joies et vos douleurs et de lui remettre ce souvenir qui n'a d'autre mérite que celui d'être un témoignage de notre respectueuse sympathie.

Signé : Philippe Hébert, J. R. Savignac, S. Beaudin, Dr T. Cypihot, Alfred St-Cyr, Jos. Lambert, jr., L. J. D. Papineau, A. C. Décar, J. M. Wilson, J. B. A. Martin, J. O. Boucher, L. Cousineau, E. Hurtubise, Arth. Gagnon, T. G. Crépeau, J. U. Lalonde, L. Z. Mathieu, L. S. Délorme, G. N. Ducharme, Alph. Valiquette, Romulus Laurendeau, V. Baby, Jos. Villeneuve, Jos. Ethier, J. A. Martin, Louis Desjardins, J. H. Nault, L. J. Lapointe, Narcisse Lapointe, F. Jeannotte, M. D., Remus Laurendeau, J. W. Blanchet, M. D. Charlemagne Rocier, Jos. Contant.

Montréal, 18 mai 1897.

La plupart des signataires de l'adresse étaient présents ainsi que MM. les abbés Bourassa et Charpentier, l'ancien et le nouveau chapelain de notre société et quelques représentants de journaux.

M. Laporte dans quelques paroles bien senties de tous, exprima sa reconnaissance envers ses amis qui avait fait naître une occasion spéciale pour le fêter. Il dit qu'il était heureux d'avoir contribué dans la mesure de ses humbles forces au succès et

au développement de la société dont il a l'honneur d'être président. Puis, il fit remarquer que l'Alliance était aussi redevable à sa femme, madame Laporte pour avoir contribué au succès de la grande société canadienne-française, car elle a toujours encouragé cette œuvre et il est heureux de constater que ses amis ont pensé à elle.

Le buste présenté à M. Laporte par ses amis est admirablement sculpté et supporté par un magnifique piédestal en onyx, portant au bas l'inscription suivante :

*"Témoignage de cordiale sympathie à notre président, H. Laporte.*

*"L'exécutif et ses amis de l'Alliance Nationale.*

*"Montréal, 18 mai 1897."*

Le piédestal porte, outre l'écusson de l'Alliance, la devise :

*"Vincit concordia fratrum."*

Après quelques morceaux de chant et de musique habilement exécutés par les invités, M. Laporte invita ses hôtes, si bien disposés à la joie, à prendre le café.

Plusieurs santé furent proposés, entre autres : Le président de l'Alliance Nationale, les médecins, le sculpteur du buste, la presse, les dames et spécialement de madame Laporte.

De jolis discours furent prononcés par MM. Laporte, Dr Cypihot, A. C. Décary, Savignac, P. Hébert, St Pierre, L. J. D. Papineau, R. Laurendeau, Dr F. Jeannotte, Dr J. U. Lalonde, A. St-Cyr, J. M. Wilson et C. Rodier.

Inutile d'ajouter que la fête se prolongea jusqu'à une heure avancée de la nuit et que chacun conserve un joyeux souvenir de cette aimable réunion.

## Les Députés membres de l'Alliance

Parmi les députés qui ont été élus aux dernières élections provinciales se trouvent les sociétaires suivants à qui nous offrons nos très sincères félicitations :

L'Hon. G. M. Déchêne, l'Islet; l'Hon. A. Turgeon, Bellechasse; l'Hon. P. E. Leblanc, Laval; J. E. Girouard, Arthabaska; M. McDonald, Bagot; E. Bisson, Beauharnois; F. X. Lemieux, Bonaventure; J. A. Chauvet, Jacques-Cartier; J. A. A. Mondou, Yamaska.

Si tu as aimé, si tu as été aimé, tu peux fermer le livre de vie. Ta destinée s'est accomplie dans toute sa misère et dans toute sa splendeur.—MME VALYÈRE.

## A TRAVERS LES CERCLES

### CERCLE DORVAL, No 4.

A l'assemblée régulière du Cercle Dorval No 4, tenue le 28 mai 1897 les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Proposé par M. M. Gervais Décary, A. Roy, J. B. Lefebvre, J. Girard, B. Lalonde, D. Rousse et A. Quesnel, secondé par Rémi B. Décary, J. Lacelle, C. C. Décary, D. Massie et Jos. Lafrance :

Que les officiers et membres du Cercle Dorval No 4 sont heureux d'enregistrer un vote de félicitation à l'adresse de M. J. C. Chauvet, notaire et trésorier du cercle Ste. Geneviève No 9 de l'Alliance Nationale à l'occasion de sa nomination comme député du comté Jacques-Cartier, pour la chambre législative de la Province de Québec.

Il est proposé par M. M. C. C. Décary, A. Roy, P. Lalonde, secondé par J. B. Lefebvre et J. Lacelle :

Que cette résolution soit transmise à M. J. A. Chauvet, M. P. P. ainsi qu'à la revue de l'association.

A la même assemblée du Cercle Dorval No 4 les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité.

Il est proposé par M. M. J. B. Lefebvre, P. Lalonde, G. Décary et J. Lacelle, secondé par MM. A. Roy, D. Rousse, J. Lafrance, C. C. Décary, D. Massie, E. Hébert et N. Aubé.

Que tous les membres du Cercle Dorval No 4 s'associent au deuil de leur confrère M. Jos. Girard introducteur de ce cercle et qu'un vote de condoléance soit passé à cet effet.

Proposé par MM. R. B. Décary, D. Massie et J. Lafrance et tous les membres du cercle.

Que copie des présentes résolutions soient adressées à N. J. Girard et à sa famille ainsi qu'à la revue de l'Alliance Nationale.

M. R. B. DÉCARY, Sec.-Arch.

1er juin 1897.

### CERCLE VILLE-MARIE, No 5.

"Une jolie soirée, dit la Minerve, a eu lieu sous les auspices de ce cercle dans la spacieuse salle de la banque des Marchands d'Halifax au coin des rues Notre-Dame et des Seigneurs.

Un programme littéraire et musical très complet a été exécuté aux applaudissements d'un auditoire des plus sympathiques.

M. E. Z. Massicotte a fait une conférence excellente sur la langue française dans la province de Québec. Il a montré aussi le rôle important qu'a joué cette belle langue dans le monde, ses beautés, son charme, sa puissance d'extension.

Le président du cercle, M. Tourangeau, et le secrétaire, M. J. N. Marcell, qui ont organisé cette splendide soirée, peuvent se féliciter de leur succès."

Au nombre des personnes présentes nous avons remarqué MM. F. X. Dupuis, avocat et recorder de la cité de Ste-Cunégonde; C. H. Lavallée, avocat; C. A. Pariseau, avocat; C. A. Daigle, M. D., du Cercle Jeanne d'Arc; J. Girard, M. D.; Gustave Comte, E. E. D.; Jean Charbonneau, E. E. D.; J. B. Harel comptable; Damase Lemieux, employé de la douane, et plusieurs représentants de différents cercles frères.

Le Cercle Ville-Marie inaugure par cette soirée une série de conférences qui seront données à des intervalles très rapprochés et qui rendront populaires si nous en jugeons par cette première, et le Cercle et l'Alliance auprès du public de la partie ouest de Montréal.

UN ASSISTANT.

**CERCLE ST-CHARLES, No 10.**

Ce cercle n'entend pas rester en arrière. Il faut voir l'ardeur que mettent au travail MM. Pépin, Duquette, Delisle, Corbeil, Trudel et autres. Résultat : dix nouveaux membres à la dernière réunion. En avant, le réveil se fait partout enfin et le Cercle St-Charles donne aujourd'hui un magnifique exemple de ce que peuvent faire le dévouement et l'énergie. Mais il n'a pas dit son dernier mot.

**CERCLE ST-VALIER, No 20.**

A l'assemblée régulière du Cercle St-Valier, No 20, tenue le 2 juin courant les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées à l'unanimité :

Que les membres du cercle ont appris avec plaisir l'élevation de l'Hon. François Gilbert, Miville Déchéne, un de leur confrère, à la charge de Commissaire de l'Agriculture pour la province de Québec ;

Que l'Hon. M. Déchéne par ses grandes qualités, son activité, ses talents, son éloquence était digne de ce poste de confiance où il est appelé à rendre de grands services à ses concitoyens ;

Que les membres de ce cercle profitent de leur première réunion depuis la formation du nouveau ministère de la province pour offrir à l'Hon. M. Déchéne leurs plus cordiales félicitations et leurs vœux sincères de bonheur, de succès et de prospérité.

LOUIS T. POITRAS, *Sec.-Arch.*

Québec, 7 juin 1897.

**CERCLE MONTE-BELLO, No 55.**

A une assemblée spéciale du Cercle, les résolutions suivantes furent passées :

Proposé par M. J. C. Chauvin, secondé par M. Jérémie Charlebois, et adopté à l'unanimité ;

Que ce Cercle a appris avec douleur la mort de Mme Chs. Regimbal, épouse de son président et qu'il s'associe à son deuil, et lui offre ses plus sincères condoléances.

Proposé par M. F. Huneau, secondé par M. Jos. Nadon, et adopté à l'unanimité :

Que ce Cercle assiste en corps aux funérailles de Mme Regimbal.

Proposé par M. F. Aubry, secondé par M. Thos. Corrigan :

Que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille et à la Revue de l'Alliance Nationale.

ARSÈNE HÉBERT, *Sec.-Arch.*

Monte-Bello, 30 mai 1897.

**CERCLE BOURGET, No 79.**

C'est avec regret que les membres du Cercle ont appris le malheur qui vient de frapper un de nos très estimés confrères M. J. A. Maucotel, par la perte de sa belle mère Mme Domithilde Boisvert, épouse de feu Alphonse Renaud décédé le 5 mai dernier.

Proposé par MM. Pierre Gauthier, J. S. Teasdale, J. A. Teasdale, Dr C. A. Daigle, M. D., Jos. Marois, secondé par MM. A. Viger, O. Lanoix, A. Charbonneau et P. S. J. Lanctôt :

Que les membres du cercle s'associent au deuil de M. J. A. Maucotel, et qu'une résolution de condoléance soit passée à cet effet.

Proposé par MM. L. G. Lapointe, F. Beauchemin, B. Dufresne, T. Trudeau, secondé par MM. D. Beauchamp, Pierre Boucher, T. A. Gauthier et tous les membres présents que copies des présentes résolutions soient transmises à M. J. A. Maucotel, à la

famille éprouvée ainsi qu'à la "Revue" de l'Association, adopté.

P. S. Z. LANCTOT, *Sec.-Arch.*

**CERCLE PIERREVILLE, No 80.**

Le Cercle Pierreville est heureux d'annoncer qu'un de ses membres M. A. A. Mondou N. P., a été élu député aux dernières élections et il lui offre ses félicitations. M. Mondou doit être le plus jeune député de la chambre locale, puisqu'il n'a que 24 ans. C'est un travailleur infatigable, un orateur de talent et un mutualiste convaincu qui a toujours travaillé de toutes ses forces pour le succès de l'Alliance Nationale qui se félicite de le compter au nombre de ses amis les plus dévoués. Sans doute il fera son chemin dans sa nouvelle carrière.

**CERCLE ST-CASIMIR, No 82.**

Il va très bien le Cercle St-Casimir. Treize nouveaux membres à sa dernière séance ! Nous avons raison de dire, dans notre dernier numéro, que le recrutement pouvait se faire facilement à la campagne... Mais il faut des sociétaires actifs et persévérants. Voilà.

**CERCLE MONTMAGNY, No 105.**

A une assemblée régulière de ce Cercle, tenue le 31 mai dernier, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité.

Proposé par MM. J. G. Paradis, médecin-examineur, Alphonse Caron, trésorier, Alfred St-Hilaire, introducteur, G. W. Pilon, N. P., et résolu :

"Que les membres du "Cercle Montmagny No 105," ont appris avec une vive douleur la mort de Mme B. L. Mercier, épouse bien-aimée de M. Amédée Mercier, secrétaire-financier et S. P. G. de notre cercle.

"Que les membres du "Cercle Montmagny" offre le témoignage de leurs plus vives sympathies à leur confrère et ami et à sa famille dans le malheur qui les frappe.

"Que copies des présentes résolutions soit transmises à M. C. A. Mercier, à "l'Echo de Montmagny" et à la Revue de "l'Alliance Nationale."

Par Ordre,

A. E. MICHON, *Président.*

J. N. R. LESPÉRANCE, *sec.-Arch.*

Montmagny, 31 mai 1897.

**CERCLE CARILLON, No 111.**

Les membres de ce cercle ont appris avec peine la mort de Mme Athémise Fortier, épouse de M. F. X. Lafond, de St-Hermas et mère de W. A. Lafond, substitut du président général. Ils s'associent à sa douleur et le prient de vouloir accepter leurs plus sincères condoléances.

**NOMINATION****MÉDECIN-EXAMINATEUR**

Le Médecin en Chef a nommé comme médecin-examineur auprès du Cercle Sagard, No 48 M. H. Pelletier.



**PARTIE OFFICIELLE**

**ETAT FINANCIER**

Au 30 avril 1897

**CAISSE DE DOTATION**

**RECETTES**

Balance au 31 Mars 1897..... \$73,138.63  
Produit des Contributions d'avril  
1897..... 3,525.55

\$76,664.18

**DÉBOURSÉS**

Par Caisse Générale, 5 % ..... 176.28  
" Commission médicale et frais  
légaux re-Narc. Cabana. . 45.00  
" Bénéficiaires de feu O. Hardy 2000.00  
Par balance au 30 avril 1897... 74,442.90

\$76,664.18

**RÉSUMÉ**

Caisse Dotation. Excédant des  
recettes sur les déboursés..... \$74,442.90  
Caisse Générale. Excédant des  
recettes sur les déboursés..... 259.17  
Caisse d'Epargne. Dépôts des  
cercles..... 853.00

\$75,555.07

**PLACEMENT DES FONDS.**

Fabrique..... \$ 5,400.00  
Municipalité Scolaire..... 10,000.00  
Prêts hypothécaires..... 46,700.00  
La Banque Jacques-Cartier..... 13,094.74  
Argent en mains..... 75.43

\$75,270.17

Cercles, etc.—Excédant des défi-  
cits sur les surplus de remises  
effectuées..... 284.90

\$75,555.07

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er mai 1897.

Sec.-Gén.

**CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS**

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les secrétaires-financiers et les trésoriers ci-après mentionnés, cautionnements approuvés par les Cercles aux dates suivantes :

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	à	Approuvé par Cercles.
Cyr. Bourgeois.	Sec.-Fin.	St-Cyprien...	107	27 mai '97
O. W. Legault.	Trésorier	St-Laurent...	83	29 " "
P. E. Gélinas.	"	Pierreville...	80	1 juin "
Arthur Coté...	Sec.-Fin.	...	1	" "

**MORTALITÉ**

No 31.—A. S. BRIEN, M. D., 40 ans, admis dans le Cercle Sagard, No 48, le 28 juillet 1894, décédé de *Pneumonie* le 22 mars 1897.  
Bénéficiaires—Alphonsine Pominville, son épouse, \$1000.

**Cartes de cercles**

**No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal**

Substitut du Prés.-Gén., J. B. A. Martin, 72 St-Pierre; Prés., J. L. Crevier, 809 St-Jacques; Vice-Prés., E. Lemire, 367 Richmond; Sec.-Arch., O. Bourdon, 201 Versailles; Sec.-Fin., G. Dallaire, 2579 Notre-Dame; Trés., A. B. Genand, 247 Richmond; Méd.-Exm., G. E. Larin, 232 St-Antoine; Comm., A. Legault, 207 Barré; Int., P. G. Lauzé, 541a William. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église St-Joseph.

**No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde**

S. P. G., H. Fauteux, 3174 Notre-Dame; Prés., Alex. Montbrion, 345 Delisle; Sec.-Arch., E. A. Grisé, 198 Richelieu; Sec.-Fin., S. Legault, 164 Quésnel; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3158 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 Vinet.

**No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois**

S. P. G., J. Deslauriers; Prés., Alexis Doutré; Sec.-Arch., Jos. Fortier; Sec.-Fin., Osc. Ledou, jr; Méd.-Exm., A. T. Gossé. Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.

**No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier**

S. P. G., J. B. Lefebvre; Prés., Adél. Laframboise; Sec.-Arch., Rémi Décaré; Sec.-Fin., Gervais Décaré; Méd.-Exm., P. A. Vais (Lachin). Réunions, dernier vendredi, école Dorval.

**No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal**

S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde; Prés., Raoul Tourangeau, 26 Annie, St Henri; Sec.-Arch., J. N. Marcell, 1149 St-Jacques; Sec.-Fin., Joseph Sawyer, 4057 St-Antoine, Westmount; Méd.-Exm., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

**No 6—SACRE-CŒUR, Montréal**

S. P. G., Pierre Picard, 1046 Ontario; Prés., M. Ferras, 463a Borchester; Sec.-Arch., A. Jolicoeur, 1088 Ontario; Sec.-Fin., R. Bouthiller, 200 Antheret; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 1126 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église Sacré-Cœur.

**No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE**

S. P. G., Am. Chaurét; prés., La. Michaud; sec.-arch., M. G. Bezner; sec.-fin., A. Lamarche; méd.-exm., L. N. F. Cypriot. Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

**No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal**

S. P. G., M. Martineau, 1385 Ste-Catherine; prés., J. E. Clément, 504 Cadieux; Sec.-Arch., T. Bénard, 1062 St-André; Sec.-Fin., J. A. Mignault, 97 Roy; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardis.

- No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier**  
S. P. G., Rvd J. Mallette; prés., J. B. Meloche; sec.-arch., Z. St-Pierre; sec.-fin., St-Pierre; méd.-exam., D. Ladouceur. Réunions, 1er mercredi, à 7 heures p. m., salle J. B. Meloche.
- No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal**  
S. P. G., Ov. Corbeil, 191 Centre; Prés., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Sec.-Arch., N. Belisle, 12 Chateauguy; Sec.-Fin., Chs. Duquette, 210 Centre; Méd.-Exm., L. N. Delorme, M. D., 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle St-Charles, rue Island.
- No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri**  
S. P. G., H. Dorion, Banque Jacques-Cartier; Prés., J. A. Leblanc, 64 Agnes; Sec.-Arch., J. E. Perras, 17 Agnes; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 3307 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri, No 1 St-Pierre.
- No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal**  
S. P. G., W. J. Wilson, 102 Dubord; Prés., Ars. Lavallée, 802 Amherst; Sec.-Arch., E. H. Godin, 30 St-Jacques; Sec.-Fin., J. E. Lafontaine, 802 Amherst; Méd.-Exam., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.
- No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot**  
S. P. G., Horm. Brunette; Prés., L. Bourgeois; Sec.-Arch., J. M. Bordua; Sec.-Fin., J. E. Marcle; Méd.-Exm., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Hôtel de Ville.
- No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges**  
S. P. G., Rvd J. A. Lippe; Prés., Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Sec.-Fin., L. A. Duménil; Méd.-Exm., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.
- No 17—CERCLE JOLLETTE, Joliette**  
S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guibault; Méd.-Exm., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.
- No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth**  
S. P. G., A. H. Beaulieu; prés., J. A. M. Gadorry; sec.-arch., R. H. Beaulieu; sec.-fin., J. N. E. Gélinas; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.
- No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec**  
Rvd. A. Gauvreau, chapelain, S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., F. Blouin, 87 Boulevard Langelier; Sec.-arch., L. T. Poitras, 212 Ste-Hélène; Sec.-Fin., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Méd.-Exm., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.
- No 21—CERCLE LAVAL, Québec**  
S. P. G., Jean Patoine, 250 St-Joseph; prés., J. A. Marier, 112 St-François; Sec.-arch., J. A. Bélanger, jr, 94 Des Commissaires; Sec.-Fin., J. Cloutier, 335 St-Jean; Méd.-Exm., J. Guéard et P. V. Faucher, 92 de l'Eglise et 392 rue St-Jean. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle Patoine, 250 St-Joseph.
- No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois**  
S. P. G. et S. F., J. T. Mollere; prés., Rvd J. M. Rémillard; sec.-arch., Geo. Bériault; méd.-exam., Victor Bourgeau. Assemblées, dernier dimanche, à l'Ecole du Village.
- No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil**  
S. P. G., Rvd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec. Arch., W. Filon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exm., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, office du Substitut.
- No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke**  
S. P. G., C. H. Langlois; prés. Jos. Thibault; Sec.-arch., E. Charretier; Sec.-Fin., T. Belanger; Méd.-Exm., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 7 hrs p. m., 215 rue Wellington.
- No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE**  
S. P. G., P. Joubert; Prés., W. Joubert; Sec.-Arch., E. S. Mathieu; Sec.-Fin. et Méd.-Ex., Ed. Roy.
- No 27—CERCLE STE-THERESE, Co Terrebonne**  
S. P. G., J. A. Monette dit Boisneau; prés., J. A. Duquette; Sec.-arch., H. Caron; Sec.-Fin., Ovide Forget; Méd.-Exm., S. Desjardins. Réunions, dernier dimanche, salle I. Mathieu, 3,30 hrs p. m.
- No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin**  
S. P. G., W. Boucher; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Desroches; méd.-exam., A. E. Lecavaler. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11½ hrs a. m.
- No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal**  
S. P. G., F. Lambert, 90 Désery; prés., J. H. Garceau, 168 Désery; Sec.-Arch., C. Dignard, 31 Hudon; Sec.-Fin., W. Desjardins, 211 Désery; Méd.-Exm., J. H. Garceau, 168 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, école des garçons.
- No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption**  
Prés.-Hon Rvd L. J. Lazon, curé; S. P. G., J. O. Poitras; Prés., J. I. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exm., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois.
- No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm**  
S. P. G., Alex. Melançon; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., W. Dugas; Méd.-Exm., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

**No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archa**  
1er Prés. Hon., Rvd. A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Rvd. C. F. Baillargeon; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Nap. Boisclair; Sec.-arch., et Sec.-Fin., C. A. Gauvreau, N. P.; Méd. Exm., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

**No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges**  
S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., Geo. Léger; Sec.-Fin., Alb. Dauth; Méd.-Exm., Hy. Dauth. Réunions, 3ème dimanche du mois, Salle publique.

**No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield**  
S. P. G., M. Lefebvre, M. D.; Prés., Th. Préfontaine, jr; Sec.-arch., M. Chatel; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanche, salle Monette, rue Ste-Cécile.

**No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga**  
S. P. G., Ev. Desparois; Prés., A. B. Baron; Sec.-Arch., G. St-Germain; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exm., Dr H. Roy. Réunions, dernier mardi, sous-sol de l'Eglise.

**No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères**  
S. P. G. et Méd.-Exam., J. A. Trempe Pères, A. E. Gervais; Sec.-Arch., Jos. Giard; Sec.-Fin., L. E. Charron. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

**No 38—CERCLE STE-JULIENNE, Co Montcalm**  
S. P. G., Rév. A. Viau; Prés., A. E. Thibault; Sec.-arch., L. Ethier; Sec.-Fin., G. A. Archambault; Méd.-Exm., M. Larose de St-Esprit. Réunions, 4e dimanche, bureau d'Enregistrement.

**No 39—CERCLE MASKINONGE, Maskinongé**  
S. P. G. et Méd.-Exm., Ls. Th. Caron; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., U. Lessard; Sec.-Fin., J. B. Fr. Magnan. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

**No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa**  
S. P. G., Henri Bourassa; Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Fin., Wm Lefebvre; Sec.-Arch. et Méd.-Exm., Dr E. Mackay.

**No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette**  
S. P. G., Noé Gravel; Prés. et Méd.-Exm., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

**No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal**  
S. P. G., L. J. R. Bellefleur, 239 Dufresne; prés., Anatole Lachapelle, 164 Berri; sec.-arch., H. Paquet, 164 Fullum; sec.-fin., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; méd.-exam., F. Lefebvre, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Parthenais et Ste-Catherine.

**No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal**  
S. P. G., L. M. P. Bérard, 63 Cherrier; prés., Jos. Lambert, 357 Berri; sec.-arch., E. Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; méd.-exam., G. T. Moreau, 888 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 32 Cadieux.

**No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguy**  
S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prudhomme; méd.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

**No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil**  
S. P. G. et Sec.-arch., John McMillan; prés., Rvd N. E. Demers, ptre, curé; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

**No 47—ST-EPHREM, Co Bagot**  
S. P. G., L. H. Kéroack; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., P. Fafard; Sec.-Fin., D. Chicoine; méd.-exam., Omer Ledoux. Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.

**No 50—ST-GUILLAUME, Co Yamaska**  
S. P. G., M. Ovide Marin; prés., A. J. Allaire; sec.-arch., D. Gauthier; sec.-fin., L. D. T. Vanasse; méd.-exam., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

**No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska**  
S. P. G., E. Roberge; prés., R. P. Parenteau; Sec.-arch., Willie Lassalle; Sec.-Fin., Ls. Vercautou, N. P.; Méd.-Exm., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de l'Alliance Nationale, rue des Seigneurs.

**No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal**  
S. P. G., J. M. Fournier, 146 Lagauchetière; prés., Louis Courtois, 112 Maisonneuve; sec.-arch., J. N. Duhamel, 125 Visitation; sec.-fin., A. Bergeron; Visitation; méd.-exam., C. A. Daigle, 96a Visitation. Réunions, 1er et 3e lundis, Salle St-Pierre, 1079 de Montigny.

**No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguy**  
S. P. G., J. B. Dumouchel; Prés., Clém. Marcell; Sec.-arch., Arth. Beaudin; Sec.-Fin., Tref. Hébert; Méd.-Exm., A. J. Tonpin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.